

## Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides

« L'élevage et la gestion des milieux humides ont partie liée. La crise de l'un risque d'aboutir à la déshérence de l'autre. En France, la biodiversité et l'élevage sont chacun en grande difficulté, et c'est davantage le cas sur les territoires où ils interagissent : artificialisation irréversible des zones humides, crise économique et sociale des exploitations d'élevage. La mission a constaté sur le terrain une situation de réelle urgence : perte de confiance des éleveurs dans le nouveau système d'aides agro-environnementales, et abandon de prairies lié au départ en retraite d'exploitants ; habitats naturels dégradés ou espèces en danger, et ouvrages hydrauliques qui ne fonctionnent plus. Elle propose une véritable alliance entre les parties, avec des orientations à décliner au niveau local. Le projet se fonde sur des actions collectives, tournées vers la qualité des produits, et au service du développement local du territoire. Les mêmes orientations sont à porter au niveau régional. Les directions générales des ministères ont un rôle à jouer pour apporter un appui national et quelques moyens. La mission fonde l'essentiel de ses propositions sur ses visites de terrain. Dans le contexte difficile de l'élevage en milieux humides, des initiatives prometteuses émergent ou se développent. La mission s'est efforcée d'en analyser les potentiels, les caractéristiques, les impacts, de façon à proposer une méthodologie. Pour que ces propositions inversent la tendance négative, il est indispensable d'innover en termes de gouvernance et de moyens. Deux caractéristiques des propositions de la mission sont suffisamment en rupture avec les tentatives menées jusqu'à présent pour laisser espérer des progrès. Une démarche initiée localement qui concentre sur un territoire toutes les actions en impliquant les parties prenantes dans la conduite du changement pendant plusieurs années. Un renfort des moyens à l'échelon national pour animer les premières expérimentations locales, de manière à donner l'impulsion nécessaire au démarrage. »

**Auteurs du document :** AUBERT, Marie-Hélène (Coord.), GUERBER, François (Coord.), BRUGIERE-GARDE, Yves (Coord.), DEREIX, Charles (Coord.)

**Diffuseur des métadonnées :** FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

**Mots clés :** marais du Cotentin, marais de Brouage, ACTIVITE HUMAINE, Elevage extensif, Gestion des milieux, Zone humide, Biodiversité, zones humides, élevage, pâturage, gestion des milieux, espèce envahissante, services écosystémiques, produits des zones humides, économie

**Date :** 2017

**Type de ressource :** Rapport

**Format :** text/xml

**Identifiant Documentaire :** FCEN18579

**Langue :** Français

**Accéder à la notice source :** <https://reseau-cen-doc.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=18579>

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/preservation-de-l-elevage-extensif-gestionnaire-des-milieux-humides1>

Evaluer cette notice: